

Commune des Bréviaires (78)



ARCHITECTURE, URBANISME & PAYSAGE

FICHE D'IDENTITE PAR EDIFICE

PARC NATUREL REGIONAL DE LA HAUTE VALLEE DE CHEVREUSE



NOTE DE SYNTHESE COMMUNALE

Cet *Etat des lieux patrimonial* a été commandité
par le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse
et réalisé en collaboration avec le Service régional de l'Inventaire



NOTE DE SYNTHÈSE COMMUNALE

CONTEXTE DE L'ÉTUDE

A l'occasion de la révision de la charte du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse, a été proposé un élargissement de son territoire par la Région Ile-de-France. C'est pour mieux connaître les nouvelles communes impétrantes et leurs caractéristiques patrimoniales que ce travail a été lancé. Rappelons que le Syndicat mixte du Parc est tenu de prouver aux instances nationales qui renouvelleront son label la cohérence territoriale et patrimoniale de ce nouveau périmètre et de faire preuve de la richesse du patrimoine culturel qui le constitue.

Compte tenu des délais contraints et de l'agrandissement significatif du territoire, il n'a pas été possible de lancer un inventaire du patrimoine, démarche très précise de connaissance, d'analyse et de catégorisation du patrimoine bâti qui demande beaucoup de temps (2 à 3 ans par commune habituellement).

Voilà pourquoi a été commandé un *Etat des lieux patrimonial*, une analyse plus rapide des éléments bâtis, selon une méthodologie élaborée avec le Service régional de l'Inventaire.

Quelques précautions doivent être précisées concernant cette méthode et le résultat obtenu. Il est important de redire que le travail réalisé ne constitue en aucun cas un inventaire mais un *diagnostic patrimonial* compte tenu de la masse à étudier dans le délai imparti. Le travail d'analyse et de classement tient plus de l'impression que de l'étude car il ne s'est pas fait avec un recul suffisant. Voilà pourquoi la catégorisation n'a peut-être pas toujours été très précise et le manque de temps n'a pas permis la réflexion, ni le réajustement des données saisies sur le terrain. Par ailleurs, le repérage a été réalisé selon des catégories typologiques envisagées a priori : il n'a pas été possible de les affiner en fonction des terrains visités.

Il n'en reste pas moins que le résultat permet une analyse globale de l'intérêt patrimonial des communes visitées, analyse fondée sur des données précises.

Enfin, l'appel d'offres ayant été lancé le 9 juin 2008, l'étude n'a porté que sur les 37 communes ayant fait vœu, à cette date, de participer aux travaux préparatoires de la charte par délibération. Il s'agit de :

<u>21 communes des Yvelines</u> BAZOUCHES-SUR-GUYONNE GALLUIS GAMBAIS GAMBAISEUIL GROSROUVRE HERMERAY JOUARS-PONTCHARTRAIN LA BOISSIERE-ECOLE LA HAUTEVILLE LA QUEUE-LES-YVELINES LE TREMBLAY-SUR-MAULDRE LES BREVIAIRES LES ESSARTS-LE-ROI	<u>et de 16 communes de l'Essonne</u> ANGERVILLIERS BOULLAY-LES-TROUX BRIIS-SOUS-FORGES COURSON-MONTELOUP FONTENAY-LES-BRIIS FORGES-LES-BAINS GIF-SUR-YVETTE GOMETZ-LA-VILLE JANVRY LES MOLIERES LE VAL-SAINT-GERMAIN LIMOURS PECQUEUSE
--	--

NOTE DE SYNTHESE COMMUNALE

LES MESNULS LE PERRAY-EN-YVELINES MAREIL LE GUYON MERE POIGNY-LA-FORET RAIZEUX SAINT-LEGER-EN-YVELINES SAINT-REMY-L'HONORE	SAINT-CYR-SOUS-DOURDAN SAINT-JEAN-DE-BEAUREGARD VAUGRIGNEUSE
---	--

Les communes de Rambouillet et de Montfort-L'Amaury n'ont pas fait non plus partie de ce recensement, étant déjà -du fait de leur classement en ZPPAUP - très documentées en matière patrimoniale.

NOTE DE SYNTHÈSE COMMUNALE

FORME DES DOSSIERS REALISES

Pour chacune de ces communes étudiées, a été réalisé par le cabinet KARGO une *Note de synthèse* consistant en un rapport sur la commune, accompagnée de fiches décrivant chaque élément bâti relevé. Celles-ci sont regroupées dans un CD.

Une base de données, intégrée dans le SIG du Parc, regroupe toutes ces données et permet une cartographie interactive des éléments repérés.

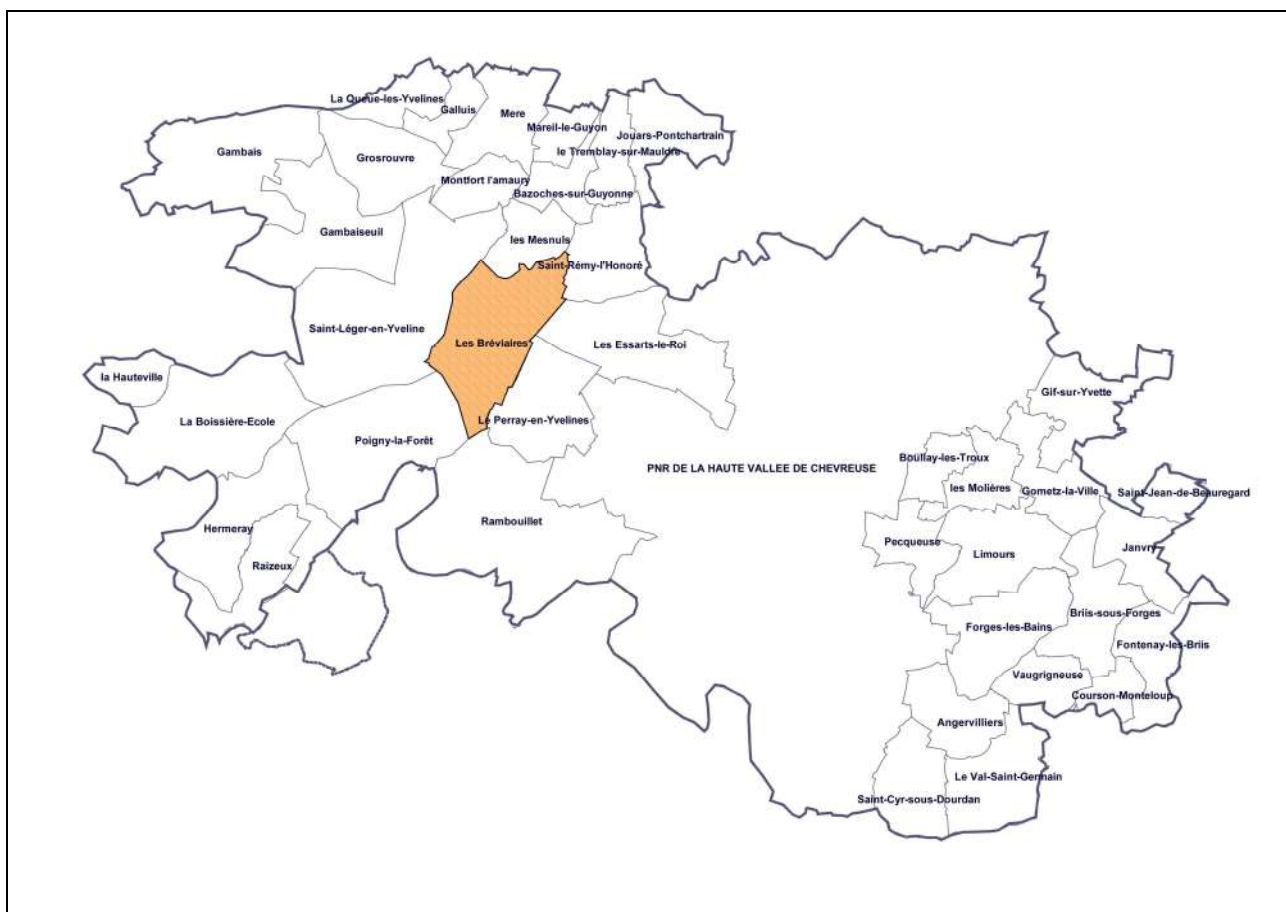
En outre, une *Synthèse générale* reprend les grandes caractéristiques du territoire dans son entier et propose des recommandations.

Une *Note historique préparatoire* a par ailleurs été réalisée par le Parc naturel régional et le Service régional de l'Inventaire pour chacune des communes étudiées.

Afin d'appliquer au quotidien sa politique de protection de la nature, le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse demande que tous les rapports qu'il commande soient édités en recto verso.

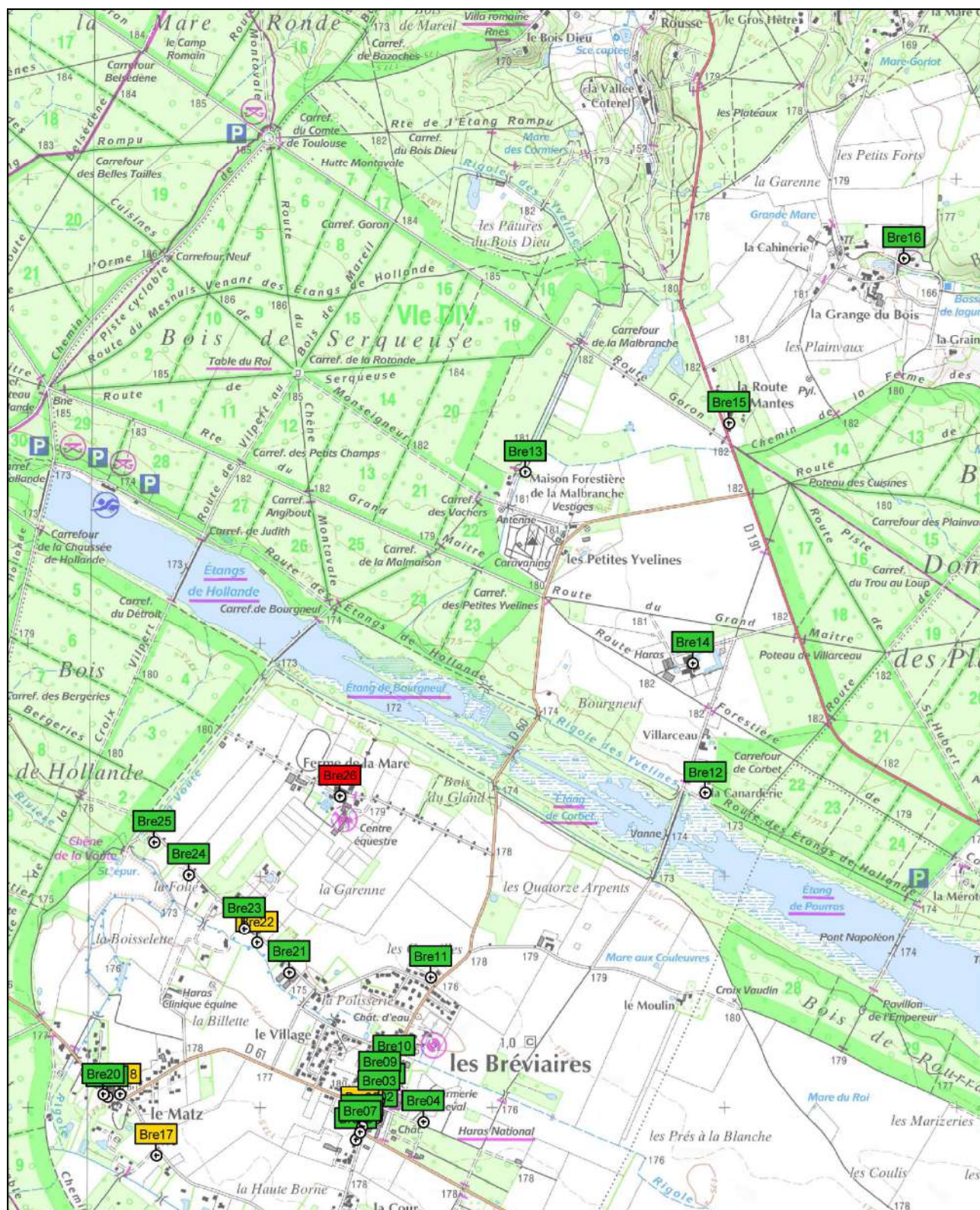
NOTE DE SYNTHESE COMMUNALE

COMMUNE DE			DEPARTEMENT	
LES BREVIAIRES			YVELINES	ESSONNE
DEGRE D'INTERET			STRUCTURE TRADITIONNELLE	
Exceptionnel	Remarquable	Intéressant	Lisible	Pas lisible
INTERET			Pittoresque	Historique
Architectural	Morphologique	Paysager		
TYPOLOGIES DOMINANTES				
Fermes	Maisons rurales			
PARTICULARITE				
Haras				
DOCUMENT D'URBANISME				
PLU	POS	Carte communale		



Localisation des Bréviaires – le Matz par rapport au PNR et aux autres communes favorables à leur rattachement – Kargo 2008

NOTE DE SYNTHÈSE COMMUNALE



Parc Naturel Régional de la Haute-Vallée-de-Chevreuse Etat des lieux patrimonial - 2008

LES BREVIAIRES - LE MATZ (78)

ELEMENTS BATIS REPERES ET DEGRES D'INTERET PATRIMONIAL

- Patrimoine bâti exceptionnel
- Patrimoine bâti remarquable
- Patrimoine bâti intéressant

NOTE DE SYNTHESE COMMUNALE

NOTE DE SYNTHESE

A – AUJOURD’HUI LE VILLAGE

1 - La forme urbaine du village

Le patrimoine architectural du village des Breviaires était lié essentiellement à l’activité agricole. Il est constitué d’une juxtaposition de fermes et de maisons rurales refermées sur la rue par un mur. Le village s’étire le long d’une rue sans véritable cohérence urbaine. L’église ne crée pas de parvis, la mairie et l’école constituent avec le commissariat (ancien château) le centre administratif du village.



Sur le reste de la commune se dénombrent deux hameaux implantés le long de la route, de très grosses fermes isolés et plusieurs haras dont les Haras nationaux.

L’élevage d’équidés et les centres équestres restent les activités principales de la commune.



NOTE DE SYNTHESE COMMUNALE

2 - Caractéristiques paysagères

Le territoire de la commune présente des paysages ouverts et plats, constitués de grandes prairies pour les chevaux. Celles-ci sont redécoupées par des barrières souvent doublées d'alignements d'arbres ou ponctuées d'arbres de hautes tiges.

De vastes étendues d'eau bordées de haies épaisses et de bois offrent de belles perspectives, comme sculptées dans le paysage. Elles constituent des prises d'eau pour les fontaines et les bassins du jardin du château de Versailles. La forêt couvre également une grande partie du territoire.



NOTE DE SYNTHESE COMMUNALE

3 – Les familles architecturales dominantes

La typologie architecturale la plus répandue est la ferme (11 fermes repérées) et la maison rurale (6 éléments repérés). Dans le village et dans les hameaux, elles sont refermées par un mur de clôture à l'alignement. Comme dans de nombreux autres villages, la prégnance des murs (de clôture ou de bâti secondaire) et des pignons donnant sur la voie est forte. C'est une caractéristique urbaine essentielle à souligner.

Lorsqu'elles sont isolées, les fermes sont construites autour d'une cour intérieure refermée par un portail.



Toutes les fermes comptent écuries et boxes pour les chevaux.

Deux haras ont été recensés : ils comptent à la fois les espaces dévolus à l'élevage des chevaux, d'architecture soignée, et d'imposantes maisons de notable. Ce sont des ensembles remarquables et des éléments marquant sur le territoire de la commune.



Les nouvelles constructions sont en général regroupées en lotissement à proximité du village.

4 – Les caractéristiques typologiques et architecturales des constructions



On l'a vu, les maisons rurales ou les petites fermes dominent le paysage bâti des Bréviaires. Ce sont de petits bâtiments en rez-de-chaussée + combles ou en R+1+combles. Les toitures sont à deux pans. Les maçonneries sont en moellons de pierre

NOTE DE SYNTHESE COMMUNALE

grossièrement équarris et enduites. Les granges et dépendances sont en enduit à pierres vues. Certaines constructions présentent le pan le plus exposé aux intempéries en basse goutte.

Les souches de cheminées sont souvent construites en pignon. On compte quelques exemples d'enduits rocailloux de teinte ocre.

Les tuiles sont soit mécaniques petits moules soit plates. Certaines maisons sont encore recouvertes de chaume.



Les haras peuvent présenter une architecture de grande qualité avec des constructions en brique à faux pans de bois, des toitures débordantes, des enduits rocailloux ou à tyrolienne, etc.

NOTE DE SYNTHESE COMMUNALE

B – LES TENDANCES D'EVOLUTION

1 – Etat général du patrimoine

La commune ne présente pas d'intérêt architectural ou urbain particulier. Cependant, il faut noter la particularité de son patrimoine bâti et de son paysage, directement liés à l'activité dominante de la commune, l'élevage et l'équitation. Elle compte de ce fait des éléments bâtis intéressants, remarquables et exceptionnels.

Ont été repérés :

- *1 ensemble exceptionnel* : La ferme de la Mare
- *4 éléments remarquables* : Une maison de notable du centre-bourg et son beau porche aux proportions imposantes (Bre05) ; deux grosses fermes à cour aux abords et dans le hameau du Matz, avec pour l'une d'elle ses enduits anciens (Bre17 et Bre18) ; une ferme aux abords des Bréviaires (Bre22)



- *21 éléments intéressants.*

L'intérêt patrimonial du bâti est lié au caractère morphologique des constructions : implantation par rapport à la rue et implantation dans le paysage, murs, cours intérieures, écuries

Façades, enduits, sont parfois dénaturées par des transformations malheureuses ou en mauvais état par manque d'entretien ou d'abandon. Les ensembles bâtis restent néanmoins cohérents dans leur forme.

2 – Les tendances de modifications

- Le manque d'entretien des constructions et l'abandon de certaines constructions
- La disparition volontaire des enduits de façade au profit de la pierre apparente
- La prolifération des menuiseries vernies

NOTE DE SYNTHESE COMMUNALE

C – PISTES DE RECOMMANDATIONS ET DE PRESCRIPTIONS

Identité et particularité à préserver

- Le caractère agricole des constructions lié à l'élevage des chevaux qui marque aussi bien le paysage que l'architecture
- Les murs de clôtures sur la rue dans leur état d'origine, les pignons à l'alignement, les enduits de façade et les enduits rocailloux
- Le maintien d'une activité d'élevage sur la commune